

sortie combinée

m u m a p s &



Conjuguez découverte du patrimoine et expérience gourmande en profitant d'une offre combinée avantageuse et authentique.



offre

Visite guidée au MuMAPS

Le MuMAPS vous emmène à la découverte de la mécanique d'art et du patrimoine régional: des boîtes à musique aux automates, des machines à écrire aux caméras Bolex, l'histoire et l'ingéniosité de générations de Sainte-Crix se dévoilent dans un lieu où la créativité mécanique prend vie.

Dégustez un repas dans un cadre typique et chaleureux

Avant ou après votre visite au MuMAPS, faites une halte au Chalet du Mont de Baulmes.

Dans une ambiance de chalet suisse authentique, savourez les célèbres beignets au gruyère qui font la réputation du lieu depuis plus de 60 ans, puis profitez d'un point de vue exceptionnel sur les Alpes et les lacs Léman et de Neuchâtel.

prestations

Au MuMAPS

Découvrez l'exposition permanente « Mécanique d'art. La fabrique du rêve ».

Au travers de cinq espaces, nos guides vous emmènent à la découverte des différentes facettes des boîtes à musique, des automates et autres gramophones.

Pour illustrer leur propos, de nombreuses pièces de collection sont mises en mouvement pour enchanter vos oreilles et vos yeux.

Durée : 1h20

En fonction du nombre de personnes, le MuMAPS divisera le groupe pour le confort de visite.

Au Chalet du Mont de Baulmes

Un repas composé de la manière suivante :

Apéritif

1 assiette de viande froide pour quatre personnes

Plat

Beignets au gruyère à volonté avec
salade

ou

Roastbeef sauce tartare avec salade

Dessert

Tartelette au citron maison

ou

Parfait glacé à l'absinthe

et

1 café ou 1 thé par personne

Les consommations supplémentaires sont facturées au tarif de la carte



tarifs

Le tarif de la sortie combinée est de **CHF 59.00 par personne** pour l'ensemble des prestations.

conditions

Nombre de participants

- Au minimum 10 personnes.
- Au maximum 65 personnes.
- Le nombre définitif de participants doit être communiqué par l'organisateur par e-mail 5 jours avant la date de l'évènement avec la répartition du nombre de plats choisis (beignets ou roastbeef) et de desserts choisis (tartelette citron ou parfait glacé à l'absinthe).

Délai de réservation

- Au minimum 3 semaines avant la date de l'évènement.

Date & horaires

- Disponible du mardi au samedi de mi-avril à fin octobre sous réserve de la disponibilité des deux prestataires à la date souhaitée.
- Les horaires proposés sont les suivants :
 1. Visite à 9h30 → Repas à 11h15
 2. Visite à 11h → Repas à 13h
 3. Repas à 11h30 → Visite à 13h30
 4. Repas à 13h → Visite à 15h
- Nous vous demandons d'être ponctuels sur les deux sites ; et si possible d'être présents au musée 15 minutes avant l'heure prévue du début de la visite. En cas de retard, et selon les modalités organisationnelles des deux lieux, nous nous réservons le droit de réduire la prestation sans qu'aucune indemnité compensatrice ne puisse être réclamée par l'organisateur.

Langue

- Nous pouvons vous accueillir dans les langues suivantes : français, allemand, anglais.

Règlement

- Une garantie bancaire de CHF 35.00 par personne sera demandée 3 semaines avant la date de l'évènement pour valider la réservation auprès de l'organisateur. Vous recevrez un e-mail avec un lien sécurisé pour effectuer un dépôt de garantie par carte bancaire. Le montant n'est pas débité de votre carte bancaire, mais il est mis en suspens. Vous avez également la possibilité d'effectuer un virement de CHF 35.00 par personne sur notre compte bancaire. Le montant du virement reçu sera déduit du solde à payer le jour même. En cas d'absence de versement de la garantie bancaire, nous nous réservons le droit de ne pas accepter votre réservation.
- Le paiement est à réaliser par espèces ou carte bancaire à l'issue du repas, le jour même. Sous conditions, un paiement du solde par facture est possible. L'organisateur est responsable du paiement intégral de la prestation.
- Nous nous réservons le droit de demander un acompte à l'organisateur avant la date de l'évènement.

Annulation

- En cas d'annulation entre 5 jours et la date de l'évènement, la garantie bancaire de CHF 35.00 par personne sera réclamée.

- Par exemple : votre évènement a lieu le 10 du mois, l'annulation est possible jusqu'au 4 du mois sans frais. L'annulation entre le 5 et le 10 donnera lieu à un prélèvement de la garantie bancaire de CHF 35.00 par personne.
- En cas de diminution du nombre de convives entre 5 jours et la date de l'évènement, nous nous réservons le droit de demander un montant de CHF 35.00 par convive manquant à l'organisateur.
- Si le groupe devient inférieur à 10 personnes, un montant de CHF 35.00 par personne manquante sera demandé à l'organisateur.

Organisation

- Le restaurant fera son maximum pour placer l'ensemble des convives dans la même salle. Nous ne garantissons pas de placer les convives sur une seule et même table. D'autres clients pourront également se trouver dans la salle, sauf si vous souhaitez effectuer une privatisation totale de la salle.
- En cas de repas à midi, nous vous remercions de libérer votre table pour 16h au plus tard (afin d'avoir un minimum de temps pour redresser notre salle pour les prochains clients).
- En cas de repas le soir, nous vous remercions de libérer votre table pour 22h30 au plus tard (heure de fermeture de l'établissement).

Accessibilité

- Le MuMAPS et le Chalet du Mont de Baulmes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposent de toilettes adaptées.
- Les animaux ne sont pas admis, à l'exception des chiens d'accompagnement.

Autocar

- Chalet du Mont de Baulmes
 - En cas d'arrivée au Chalet du Mont de Baulmes par autocar, une demande d'autorisation doit au préalable être demandée auprès des autorités compétentes. Le restaurant se chargera d'effectuer la demande d'autorisation. Nous vous remercions de nous fournir 3 semaines avant le nom de la compagnie d'autocar et le numéro de plaque du véhicule.
 - L'autorisation d'accès sera envoyée directement aux personnes concernées par les services communaux de Sainte-Croix. Le(s) chauffeur(s) devront avoir le courrier d'autorisation d'accès en leur possession dans le cas d'un contrôle de la gendarmerie.
 - Les bus à étages ne peuvent pas emprunter la route.
 - L'organisateur doit informer la compagnie d'autocar de la dangerosité potentielle de l'accès routier pour les véhicules de grande taille, et du dernier virage en épingle qui doit être anticipé par le chauffeur.
 - Avant d'entamer la montée par l'autocar, un téléphone au restaurant par l'organisateur est nécessaire afin que la circulation soit bloquée en amont et en aval, le risque de croisement sera neutralisé.
- MuMAPS
 - Des emplacements de dépose sont accessibles devant les locaux du MuMAPS et de l'Atelier Raffi.
 - Les autocars doivent se stationner sur les places dévolues à proximité de la gare de Sainte-Croix.

contacts

Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre combinée ? Vous souhaitez effectuer une réservation ? Vous pouvez le faire directement via un formulaire en ligne sur :

<https://mumaps.ch> ou <https://montdebaulmes.com>

Vous pouvez également nous joindre directement à nos adresses respectives :

MuMAPS

Rue de l'Industrie 2
1450 Sainte-Croix

+41 24 454 44 77

info@mumaps.ch

Chalet du Mont de Baulmes

Le Mont de Baulmes 302
1450 Sainte-Croix

+41 24 454 24 89

info@montdebaulmes.com

